

## Je suis reconnu inapte au travail

---

### Qu'est-ce que l'inaptitude au travail ?

---

L'inaptitude médicale au travail est l'invalidité qui met un agent dans l'impossibilité définitive et absolue de continuer à exercer ses fonctions et qui ne peut pas bénéficier d'un reclassement professionnel dans un emploi compatible avec son état de santé.

### Je suis fonctionnaire ou magistrat

---

Si votre incapacité permanente entraîne votre inaptitude totale et définitive à tout emploi à l'Etat, vous pouvez être admis à la retraite pour invalidité et bénéficier d'une pension de retraite au titre de l'invalidité.

---

Pour plus d'informations

- [La pension de retraite au titre de l'invalidité](#)

### Je suis militaire

---

Si vous êtes atteint d'infirmités vous plaçant dans l'impossibilité d'exercer le métier des armes, vous pouvez être mis à la retraite pour invalidité et bénéficier d'une pension de retraite au titre de l'invalidité.

Si cette invalidité est imputable au service, une pension militaire d'invalidité s'ajoutera à votre pension de retraite au titre de l'invalidité.

---

Pour plus d'informations

- [La pension de retraite au titre de l'invalidité](#)
- [La pension militaire d'invalidité](#)